



# Corrigé d'un rapport medical

Par **Bennour Saida**, le **04/02/2017** à **02:14**

Bonjour.

Un compte rendu opératoire qui m'a été remis à la sortie de la clinique peut il être repris et corrigé par le chirurgien et adressé à l'expert d'une commission lors d'une expertise.

En sachant que dans le dossier médical que j'ai reçu de la clinique le corrigé du compte rendu opératoire ne s'y trouvait pas et que sûrement le compte rendu médical à été adressé après à l'expert.

Ma question : Vous pensez que cette faute commise par le chirurgien et mentionné par l'expert lors de la reunion sera t'elle prise en compte sur le rapport de l'expert ?. Merci.